REÇU EN PREFECTURE
le 12/10/2020
99_AR-084-288400039-20201012-A_20_195-AR

2020/211

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE VAUCLUSE
80 Rue Marcel Demonque
AGROPARC
CS 60508
84908 AVIGNON Cedex 9

Tél. 04.32.44.89.30

Avignon, le 12 octobre 2020

N°20/195

Arrêté du Président portant établissement de la liste d'aptitude d'accès au grade de rédacteur principal de 2ème classe au titre de la promotion interne

Le Président du centre de gestion,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux et notamment l'article 28,

Vu les recrutements intervenus dans les collectivités territoriales et établissements publics,

Vu les propositions d'inscription déclarées recevables par les membres de la commission administrative paritaire catégorie B au cours de la réunion du 12 octobre 2020,

Vu l'avis favorable de la commission administrative paritaire catégorie B en date du 12 octobre 2020,

ARRETE

Article 1 : La liste d'aptitude d'accès au grade de rédacteur principal de 2ème classe au titre de la promotion interne est arrêtée comme suit :

BASTIAN Catherine – Commune de VALREAS
MOREL Sophie – Commune de L'ISLE SUR LA SORGUE
VAISSE Audrey – CREDIT MUNICIPAL

Article 2 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet du département de Vaucluse.

REÇU EN PREFECTURE
le 12/10/2020
Application agréée E-legalite.com
99_AR-084-288400039-20201012-A_20_195-AR

Article 3 : Le présent arrêté pourra être contesté devant le Tribunal administratif dans les deux mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité de la liste.

Le Président

Maurice CHABERT